

Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe



Les « Indiens » de la Guadeloupe et leurs rites religieux

André Nègre

Numéro 1, 1er semestre 1964

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1044244ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1044244ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société d'Histoire de la Guadeloupe

ISSN

0583-8266 (imprimé)

2276-1993 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Nègre, A. (1964). Les « Indiens » de la Guadeloupe et leurs rites religieux. *Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe*, (1), 33–43. <https://doi.org/10.7202/1044244ar>

Tous droits réservés © Société d'Histoire de la Guadeloupe, 1964

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

LES « INDIENS » DE LA GUADELOUPE ET LEURS RITES RELIGIEUX

Les « Indiens », entre guillemets, parce que ce sont, en réalité, des Hindous.

Certes, dès les premières années de leur immigration, les publications de la *Gazette Officielle* de la Guadeloupe orthographiaient déjà « Indiens » (1). Mais leur grand chef de file, Henry Sindamaron, qui les défendit âprement et avec plein succès contre certains gouverneurs, entre 1904 et 1924, se disait Hindou et n'appelait qu'Hindous ceux de sa race installés aux Antilles (2).

De plus, comme nous allons le voir, ils étaient de religion brahmano-indouiste, à l'exclusion de tout Bouddhisme ou d'Islam.

L'erreur est certes négligeable, mais prête à confusion : en effet, dans l'hémisphère américain, les Indiens sont la race autochtone, héritière, suivant les endroits, soit des Caraïbes, soit des Arawaks, soit des Aztèques, soit des Incas..., etc., toutes nations qui sont ethnologiquement mongoloïdes, on le sait, tandis que les Hindous sont d'origine dravidienne, donc euro-poïde (3).

Ces « z'Indiens » de la Guadeloupe sont donc les descendants actuels de ces Coolies qui immigrèrent en provenance de Calcutta et de Pondichéry, de 1854 à 1885. Sindamaron (4) a bien écrit que tous les Hindous de la Guadeloupe provenaient de l'Inde anglaise, mais c'est sûrement inexact, puisque le gouverneur de Pondichéry écrivait, en 1872, à celui

(1) *Gazette Officielle* de la Guadeloupe, Archives départementales de la Guadeloupe.

(2) *Procès politique*, par Henry Sindamaron. Presse américaine de Pointe-à-Pitre, 1924.

(3) *Les « Indiens » de la Guadeloupe*, par Guy Lasserre, Cahiers d'outre-mer, Bordeaux, avril-juin 1953.

(4) Op. cit.

de la Guadeloupe qu'il était difficile de recruter à Pondichéry plus de 1.000 émigrants par an à destination de la Guadeloupe (1).

Après la suppression de l'esclavage en 1848, les Noirs libérés des chaînes inhumaines ne comprirent pas de suite, comme l'a écrit Lenis Blanche (2), que ce droit à la liberté impliquait encore le devoir de travailler. Aussi le besoin de bras obligea-t-il à solliciter la main d'œuvre étrangère ; c'est ainsi que l'on fit appel à des volontaires, aux Indes surtout, quelque peu en Afrique (au Congo) et à un degré moindre en Chine.

Ces volontaires signaient librement un acte d'engagement avant leur départ ; les bateaux qui les emmenaient n'avaient pas le droit de charger plus d'un immigrant par tonneau de jauge et la ration alimentaire qui leur était due à bord (arrêté 164 du 27/3/1852), traduite selon les équivalences énergétiques modernes, dépassait 3.000 calories quotidiennes, en moyenne ; un officier de santé était, à bord, obligatoire dès que le nombre des immigrants était supérieur à la moitié de la capacité ci-dessus définie du bateau.

Malgré ces mesures, dont le respect était contrôlé par une commission spéciale (arrêté du 16/11/1855), il arriva que certains convois subirent un pourcentage de décès qui entraîna des enquêtes judiciaires et administratives (cf. s/s Emile Péreire : 51 décès sur 789 immigrants) (3)

Mais la plupart de autres navires, dont j'ai pu contrôler les données, de 1854 à 1860, n'eurent heureusement pas une mortalité supérieure à 1 %.

C'était tout de même beaucoup trop, et il est légitime d'en chercher la raison.

Sauf parti-pris systématique, la cause ne saurait en être attribuée aux conditions matérielles du transport, dont on vient de lire la réglementation assez rigoureuse ; ce règlement, d'ailleurs, n'eût-il pas été respecté par les transporteurs que les pauvres Coolies eussent de toute façon été mieux à bord que sur leur terre de famine (voir plus bas, sur ce point). De plus, dans ces mêmes conditions de recrutement libre et de traversée maritime, les Noirs d'Afrique qui arrivaient à la même époque et pour les mêmes motifs des côtes congolaises, offraient un taux de mortalité pratiquement nul.

Mais, tandis que les Africains recrutés étaient au départ des gens solides et sains, les Hindous étaient, dès avant leur embarquement, en assez mauvais état de santé ; ils étaient tous de la caste des Intouchables, les parias de l'Inde ; comme l'a écrit Lasserre : « A l'origine, les Coolies étaient moins que rien... » (4).

Dans leur pays annuellement ravagé par les famines, les épidémies et les endémies qui provoquaient des dizaines de milliers de morts, souvent

(1) *Gazette Officielle* de la Guadeloupe, 1872, p. 368.

(2) *Histoire de la Guadeloupe*, par Lenis Blanche, Lavergne imprimeur, Paris, 1938.

(3) *Gazette Officielle* de la Guadeloupe 28/1/1859.

(4) Guy Lasserre, op. cit p. 148.

plus, ils vivaient (quand ils ne mourraient pas) avec une poignée de riz par semaine ; ces êtres faméliques n'avaient aucune résistance.

Certes, quelques conseillers généraux qui, pour des raisons politiques, bien sûr, lesquelles n'avaient rien à voir avec l'hygiène, étaient contre l'immigration « indienne », tentèrent d'invoquer les conditions du voyage (1), tandis que d'autres, pour des raisons politiques opposées, vantaient les mêmes traversées...

En fait, la commission instituée par l'arrêté du 16 novembre 1855 veillait à cela ; c'est ainsi qu'après interrogatoire des 528 immigrants hindous de s/s *Hampden*, la commission... « a acquis de chacun des immigrants eux-mêmes l'affirmation que l'engagement contracté par eux dans l'Inde, avant leur embarquement pour la Guadeloupe, avait été volontaire ; qu'ils avaient tous été parfaitement traités à bord et qu'ils n'avaient aucune plainte à élever ni contre le capitaine ni contre l'équipage... » (2). Suivait une description des conditions de vie à bord.

Dans l'ensemble, les bateaux dont j'ai pu vérifier, sur les documents, les conditions de voyage, entre 1854 et 1860, mettaient 80 à 90 jours pour la traversée et n'eurent pas un taux de mortalité, je le répète, supérieur à 1 % ; ceci, sauf exceptions rares qui donnèrent alors lieu à des instructions administratives et judiciaires.

Arrivés en Guadeloupe, les immigrants n'y étaient répartis qu'après 3 mois d'observation médicale en isolement et après vaccination contre la variole (arrêté 537, 1859). Passés ces 3 mois, ils étaient affectés aux diverses plantations qui avaient demandé de la main d'œuvre ; ils devaient alors recevoir de leurs patrons, qui y étaient obligés par contrat et sous peine de poursuites judiciaires, une ration quotidienne que l'on peut actuellement évaluer, d'après les énumérations données à l'époque, à 3.000 calories environ, constituée par de la morue ou poisson salé ou viande et riz. Ration à laquelle s'ajoutaient naturellement ce qu'un agriculteur a toujours ici sous la main ou à portée de la main, c'est-à-dire fruits, canne à sucre, racines et tubercules, etc. (arrêté 651 - 1859, qui fixait également les vêtements et les conditions générales de vie obligatoirement dues aux immigrants par leurs patrons guadeloupéens).

Remarquons, en passant, que l'ensemble de ces conditions offertes à l'immigrant par la Guadeloupe, qui n'a jamais connu « d'épidémies » de famine, contrastait grandement avec la disette et la misère permanentes et meurtrières des Indes (3).

N'oublions pas ce qu'était et ce qu'est encore Calcutta, « Calcutta, ville de 2 millions d'habitants, ville monstrueuse, monstrueuse de misère,

(1) Comptes-rendus des délibérations du Conseil général, 1886, p. 437 - Archives départementales de la Guadeloupe.

(2) *Gazette Officielle* de la Guadeloupe, 25/1/1859.

(3) Josué de Castro : *Géopolitique de la faim*. L'auteur estime que si la vie moyenne de l'Hindou est actuellement de 26 ans (contre 70 en France), c'est à la famine qu'en revient la responsabilité.

monstrueuse de famine... Calcutta, avec ses milliers de mendiants faméliques, ses innombrables vaches errantes... » (1).

Loin de la caste misérable dont il était issu, l'Intouchable devenait aux Antilles un agriculteur comme les autres et, depuis lors, le Paria s'y est transformé en citoyen français à part entière...

La Guadeloupe leur offrait donc la certitude de ne plus mourir de faim, de s'y habiller convenablement, au lieu du pagne dépenaillé que l'on rencontre encore communément aux Indes, et d'accéder à la plénitude des droits civiques et sociaux d'une grande nation. L'Inde moderne pourrait-elle leur en offrir autant aujourd'hui ?

Il semble donc que si les endémies et épidémies tropicales qui sévirent en Guadeloupe dans la deuxième moitié du 19^e siècle, provoquèrent chez ces Hindous une mortalité nettement supérieure à celle du restant de la population, cela soit encore imputable à leur déficience constitutionnelle, à la famine chronique, dont eux et leurs ancêtres souffraient et mouraient depuis des siècles, beaucoup plus qu'au travail trop pénible ou à la nourriture insuffisante ; une autre preuve en est dans la constatation que les immigrants originaires de l'Afrique, dans le même temps et dans les mêmes conditions de vie, de travail et de nourriture, ne présentèrent qu'une mortalité sensiblement superposable à celle du restant de la population guadeloupéenne. Et, en réalité, comme l'on peut le lire dans les vieux documents, ces Africains immigrés fournissaient un travail nettement supérieur à celui des Hindous, parce que plus forts et moins enclins aux maladies (2). Bien que arrivés à la même époque, dans des conditions superposables et soumis aux mêmes conditions de vie, la mauvaise santé des Hindous, dès leur départ de Calcutta ou de Pondichéry, les rendait plus vulnérables que les Africains.

L'immigration dura de 1854 à 1885 et amena environ 45.000 Coolies en Guadeloupe ; 7 à 8.000 ont été rapatriés sur leur demande.

Pourquoi pas plus de rapatriés ? Ils eussent dû l'être tous après la durée de leur engagement ; mais une forte prime les sollicitait au rengagement ; certains furent autorisés à résider définitivement en Guadeloupe après la durée de leur engagement ; d'autres, habitués au pays, renoncèrent à leur rapatriement ; et comme la plupart préféraient rester dans leur nouveau pays où ils étaient mieux que dans l'Inde d'où ils provenaient, chassés par la faim (3), le chiffre des rapatriés fut relativement faible ; d'autant plus que l'Administration n'aidait nullement dans ce sens.

Si l'on ne dénombre actuellement que quelque 16.000 Hindous, cela est dû à cette mortalité qui, même en dehors des épidémies, a toujours été assez importante et souvent même très supérieure à la natalité (4) ;

(1) Gaëtan Fouquet. in « Clartés ». Voyages. L'Inde. 131, Fg St-Germain, Paris, 1960.

(2) *Gazette Officielle* de la Guadeloupe. 22/2/1859.

(3) Guy Lasserre. La Guadeloupe. T. 1, p. 311.

(4) Guy Lasserre. Op. cit. Cahiers d'Outre-Mer, p. 133.

les Hindous de la Guadeloupe se sont toujours ressentis de la déficience physique qu'ils devaient héréditairement à la misère physiologique de l'Inde. Leur nombre réduit relève également du fait que le métissage avec les Noirs ou avec les Blancs donne des enfants qui ne sont plus considérés comme « z'Indiens ».

Ces métis sont appelés parfois par les Noirs des « Chappés Coolies », ce qui veut dire, en clair : « échappés à la race des Coolies » ; car, par suite de l'opprobre que les Noirs guadeloupéens attachent parfois, sans méchanceté aucune d'ailleurs, à l'origine indienne, ces « bâtards d'Indiens » qui « ont franchi la ligne », comme le dit Lasserre, ne sont plus considérés comme Coolies (1). « Le Guadeloupéen autochtone (si l'on peut dire) place le Coolie au bas de l'échelle sociale et, obstensiblement, le considère comme inférieur à lui » (2). Il dit de l'Hindou qu'il a des « façons à z'Indiens », des « manières à z'Indiens ».

Bien que ne dépassant guère le stade de la moquerie, ces préjugés raciaux font que les « z'Indiens » de la Guadeloupe cherchent parfois à faire oublier leur origine et à « échapper à la race des Coolies »...

Actuellement, intelligents et travailleurs, ils exercent les mêmes métiers que les autres couches de la population de l'île ; on rencontre parmi eux des avocats, des professeurs, des médecins, fort distingués.

Mais la masse se consacre à l'agriculture et, c'est elle, moins évoluée que ceux-là, qui s'adonne au culte assez curieux dont on voit se dérouler les rites dans certains temples de la Guadeloupe.

Des temples ? Non, d'humbles cases en bois, coiffées de tôle. Il y en a cinq en tout, mais la Mecque est à Changy, au nord de Capesterre, où l'on vénère Maliémin, sorte de déesse que figure une statue.

Le culte est tellement influencé par la religion catholique (et cela de plus en plus) que statue, effigies et rituel ne sont qu'une parodie assez servile de ce qui se fait dans une église.

D'ailleurs, rien de tout cela ne s'oppose plus au Christianisme ; cela s'ajoute tout simplement : tous ces Hindous sont catholiques et vont à la messe dite par le curé ; le Grand-Prêtre du culte Maliémin lui-même y assiste avant d'aller célébrer sa propre messe à Changy... Et le clergé romain ne cherche guère à lutter contre des croyances qui dérivent tout naturellement et de plus en plus vers son église.

Actuellement, les descendants des Coolies demandent à leurs divinités des avantages matériels, richesse, santé, mort d'un ennemi... en sus des avantages (peut-être les mêmes) qu'ils requièrent de la Sainte Vierge ou de Saint Joseph... Mais Maliémin est si puissante et accorde tant de grâces que sa réputation a dépassé le cercle des « z'Indiens » ; et l'on voit à beaucoup de cérémonies de Changy un certain nombre de Noirs qui viennent ajouter leurs dévotions à celles des Hindous, après être allés,

(1) Guy Lasserre. Op. cit. Cahiers d'Outre-Mer, p. 141.

(2) Guy Lasserre. Op. cit. Cahiers d'Outre-Mer, p. 148.

eux aussi, à la messe de l'église, et après avoir peut-être aussi sollicité l'aide du sorcier, d'un maléfice « quimboiseur » (1), sinon de quelque rite imprégné de Voodoo : on n'a jamais trop d'alliés, et tous les protecteurs sont bons à solliciter... « On bon Dieu à z'Indiens »..., c'est peut-être puissant ?

Comment est disposée cette mesure qui sert de temple, et quel est le déroulement du culte Ipi-même ? (2).

Voici comment vont actuellement les choses à Changy.

Là, en bordure de la route sur le bas-côté de laquelle stationnent les voitures et les autocars des pèlerins, les Hindous s'activent autour de la pauvre bicoque ombragée de grands manguiers et de vépélès. On n'y peut pénétrer que pieds nus.

Non loin du lieu saint, un mât multicolore est planté dans un socle en dur, au pied duquel brûlent des cierges et sont déposées d'humbles et naïves offrandes.

La petite chapelle est précédée d'un préau ; on n'ose dire d'un narthex... Dans ce local et contre la paroi extérieure et sur un entablement maçonné, deux pierres noires dressées et d'aspect phallique sont une réminiscence du lingam hindou, réminiscence sûrement inconsciente et oubliée aujourd'hui des prêtres et des fidèles, car ces pierres sont parfois « maquillées » : l'extrémité supérieure de ces minuscules menhirs en roche volcanique est alors retouchée par des morceaux de terre glaise qui figurent maladroitement et de façon assez grotesque deux yeux, un nez et une bouche. Ces deux pierres sont entourées à leur base d'une étoffe souvent rouge, parfois bariolée.

Ces hiérophanies représentent Catervélayan-Minédyan, qui est une sous-divinité, une sorte de Cerbère, gardien de la chapelle elle-même. Tout près d'elles et sur leur gauche, sur une dalle, brûlent d'innombrables cierges... comme à Lourdes ; et, comme à Lourdes, la chaleur qu'ils dégagent les fait s'écrouler les uns sur les autres, tandis que ruisselle la cire ; comme à Lourdes, l'odeur de toute cette cire brûlée ajoute un caractère de sainteté au lieu. A leur droite, sur une autre dalle, les offrandes : noix de coco, riz, lait, pain, œufs, et aussi cigarettes...

Tout près, la chapelle est divisée en deux par une cloison faite de ce même grillage qui sert pour les poulaillers. D'un côté, la chapelle elle-même, avec son autel ; disons : le chœur... De l'autre, ce qui serait alors la nef, une nef de 3 m. sur 3 m., presque nue, un ou deux bancs, une ou deux petites tables supportant des ex-voto, des cierges, lampes à huile et tableaux religieux pendus aux murs représentant la Vierge Marie et le Christ.

Dans la partie qui contient l'autel, d'autres images spécifiquement catholiques sont encore fixées aux parois, tandis que candélabres, veilleuses à mèche et à huile, fleurs naturelles et artificielles accentuent le caractère

(1) Un « quimbois », c'est un artifice doué d'un pouvoir magique.

(2) Depuis la rédaction de cet article, la case a été améliorée.

éminemment chrétien et romain autour d'un autel encombré des mêmes ornements et au milieu duquel trône Malémin : statue de terre noire, venue de l'Inde, selon Lasserre, qui a admirablement décrit tout cela (1). Elle a, dit-il, tête et corps de femme, deux ailes, quatre bras, dont deux levés vers le ciel, les deux autres rapprochés, mains jointes, en geste de prière. » Pour ma part, chaque fois, que j'ai assisté au culte, Maliémin était si somptueusement vêtue, couverte de robes, de bijoux et d'ornements divers, que je n'ai pu distinguer que le visage et les mains jointes ; les robes occidento-chrétiennes voilent jusqu'à la polymélie du brahmanisme...

Le culte lui-même, tel que l'a décrit Lasserre, s'est encore dégradé depuis ; j'ai moi-même constaté des détériorations dans l'intervalle des 4 ou 5 ans depuis lesquels il m'arrive de m'arrêter à Changy : le prêtre, hiérophante sans éclat, n'est plus toujours en blanc ; il est parfois vêtu comme tout le monde ; les pèlerins de même ; seuls ceux qui offrent le sacrifice sont-ils assez souvent, mais pas toujours, vêtus de blanc ; la femme qui a demandé la messe laisse ses longs cheveux, souples et ondulés, dénoués sur les épaules. Voilà, avec la grande robe rouge du sacrificateur (pour que le sang des victimes ne tâche pas trop ?) tout ce qui reste d'une ornementation vestimentaire liturgique...

Le ritualisme lui-même est enfantin, mimant pauvrement le cérémonial des églises ; il n'en reste pas moins éminemment respectable dans ses sentiments.

Après quelques appels de tambours (faits de cerceaux recouverts de peaux de chèvres tendues) sur un rythme ternaire rapide (ce sont les cloches, dit le prêtre...), le culte commence.

Le prêtre va chanter quelques prières en langue hindoue devant Catervelayen-Minédyan, tandis qu'un acolyte promène un plateau sur lequel brûlent du camphre, de l'encens et du benjoin ; un autre acolyte porte le « matalon », gros tambour d'apparat ; d'autres des « talons », c'est-à-dire de petites cymbales. Ces acolytes chantent les réponses, scandées par les instruments à percussion ; mais, comme l'on ne sait plus parler l'hindou et comme l'on n'a pas forcément une mémoire parfaite des textes sacrés, on s'aide d'un papier.

Puis le prêtre rentre dans la chapelle et va à l'autel devant lequel viennent se prosterner ceux qui offrent messe et sacrifices.

Les prières recommencent, tantôt récitées, tantôt chantées au rythme des tambourins ; puis l'officiant offre à Maliémin un plateau sur lequel il y a du riz au lait et un peu de vin... Et c'est ensuite la communion des fidèles : le prêtre leur met dans la bouche, avec ses doigts comme pour une hostie, quelques grains de riz, et chacun avale une gorgée de vin ; le mimétisme vis-à-vis de la Cène et de la messe catholique est complet.

Et la messe proprement dite est finie, devant Maliémin, véritable Vierge noire entourée des effigies du Christ et de la Vierge Marie. Mais il faut sentir, en la voyant, ce que reflète l'attitude des fidèles : exactement

(1) Guy Lasserre. Op. cit.

ce que décrit Keyserling (1) que je citerai encore plus loin, dans le Temple de Rameshvaram ; elle suggère les mêmes sentiments : ces gens-là n'ont pas la foi au sens où nous l'entendons, nous occidentaux ; mais un état mental qui nous échappe et qui leur permet, tout humbles qu'ils soient, intellectuellement et spirituellement parlant, de comprendre la signification des symboles, symboles qui révèlent directement leurs sens à ces pèlerins. Leurs âmes sont directement touchées par les paroles sacrées ; les formules, les incantations (dont ils connaissent le sens général, même ne parlant plus l'hindou) sont directement perçues pour ce qu'elles veulent dire ; en clair pour eux, en code pour nous-mêmes (même si nous comprenions cette langue). « Ils ont tous des yeux de rêveurs, ils regardent la nature avec une étrange inattention... Leur véritable patrie est située dans un autre monde ». (Keyserling).

Le sacrifice commence alors ; le sacrificateur, dans sa grande chemise de nuit de femme, teinte en rouge, purifie son sabre en le frottant avec du citron et tranche d'un seul coup, sans jamais se tromper d'un millimètre, le col de toutes les chèvres et de tous les coqs qui lui sont présentés... Quelques giclées de sang jaillissent des carotides, le corps titube, puis tombe et reste longtemps animé de soubresauts ; parfois un coq sans tête, dodelinant son col d'où bouillonne encore le sang, zigzague pendant quelques mètres entre les jambes des spectateurs ; c'est là le côté un peu grand guignolesque de la cérémonie.

Puis les victimes sont lavées au safran, ornées de fleurs et dépecées ensuite ; et les femmes s'affairent à les préparer en « colombo », c'est-à-dire en sauce à base de curry et avec du riz.

Un peu du sang répandu, mélangé aux cendres du plateau, où brûlent l'encens, le camphre et le benjoin, sanctifie ces derniers ; et le prêtre ou bien l'un de ses acolytes en impose avec le pouce une trace sur le front des fidèles... les Cendres.

Parfois une deuxième messe, et une troisième, suivie de sacrifices analogues, se déroulent ensuite ; cela dépend de la ferveur des fidèles et de leurs possibilités financières.

Puis, c'est la fête. Colombo (toujours délicieux), rhum, chants et plaisanteries prolongent dans la liesse le fait religieux jusqu'au soir, où les Hindous regagent leurs foyers, quelquefois loin dans l'île.

Non loin de là, à Blandinières, se déroulent à peu près les mêmes rites en l'honneur de l'Isperin, autre divinité de nos Hindous ; et, plus loin, à Saint-François, à l'intention de Kalimaï...

De quelle religion, de quelle grande religion tout cela est-il le misérable, mais, je le répète, profondément respectable vestige ?

Lasserre a essayé de répondre à la question ; après de multiples interrogatoires et enquêtes auprès des plus qualifiés des « z'Indiens » actuels, il lui a paru impossible de savoir si le fond originel était dravidique, védique ou brahmane.

(1) Comte Hermann de Keyserling : *Journal de Voyage d'un Philosophe*, Editions Stock, Paris, 1928, T. I.

Il a semblé à cet auteur que leur religion actuelle était retombée au rang des premiers cultes dravidiens : la vénération d'une idole (1).

De nos jours, selon lui, la piété des Dravidiens honore des déesses dont le nom se termine en « amma » : Maliémin serait elle Maliamma ? Et Kalimaï, Kali la Noire ? « Sur ce vieux fond dravidien, les panthéons védique et brahmanique ont ajouté l'immolation des animaux » (2).

J'ajouterai, quant à moi, que le fond des rites des « z'Indiens » relève plus exactement de l'Indouisme, religion dérivée du Brahmanisme ; et, dans cet Indouisme, c'est de Shiva que dépend, pour une bonne part, le ritualisme de nos Hindous de la Guadeloupe. Il y a plus que l'immolation des animaux...

D'abord, si l'on en croit le « *Moniteur de la Martinique* » du 14/1/1855, les fêtes indiennes du Pangol se déroulaient dans une grotte qui abritait un petit tertre en *bouse de vache*, centre de toute la fête ; au cours de celle-ci, et pendant le sacrifice, on déposait sur l'autel des cendres sacrées de *bouse de vache*, et chaque Indien s'en frottait le front, la poitrine, les épaules, pour se purifier... Les vaches sacrées ?

N'est-ce pas là la boolâtrie de l'Indouisme ? de ces Hindous qui justement provenaient de Calcutta, la ville aux innombrables vaches errantes et sacrées ?

Et la figuration maladroite du lingam, dans le préau de la chapelle (comme à Saint-François) ? N'est-ce pas du pur Shivaïsme ? (3).

(1) Guy Lasserre. Op. cit., pp. 154 - 155.

(2) Guy Lasserre. Op. cit., p. 156.

(3) Lire « **L'érotisme divinisé** » par Alain Daniélou, Berchel-Chastel, éditeur, 1962. L'iconographie très importante de ce livre montre dans la quasi-totalité des temples dédiés à Shiva, Dieu procréateur, d'innombrables sculptures qui représentent ce dernier avec un phallus en érection, phallus qui est souvent le centre et le motif principal de la scène figurée.

Si on lit également « **L'Inde** » de René Grousset, Plon, éditeur, 1949, on retrouve, autant dans le texte que dans l'importante iconographie, le culte phallique du Shivaïsme. Tandis que le Vichnouisme ne montre que rarement Vichnou doté d'un tout petit lingam ratatiné, tandis que les incarnations de Krishna et Rama sont à peu près du même style. Grousset nous montre, dans le même livre, que le Bouddhisme hindou « ne prêche que la chasteté », l'absence de tout désir, d'amour comme de toute haine ; les représentations des parties sexuelles sont exceptionnelles ; rien dans l'art bouddhique n'est phallique, ni même seulement sexuel aux Indes ; et, dans son chapitre sur les « Poses et gestes rituels », dans l'Inde bouddhique, Grousset ne cite, ni ne montre rien qui puisse suggérer la moindre sexualité.

Le lingam, c'est du Shivaïsme, et Shiva se rattache au Roudra veddique (Grousset). Donc, le lingam de Changy relève, comme celui de St-François, du Shivaïsme ; et c'est dans l'Inde du sud, où se trouve Pondichéry, qu'abondent surtout les représentations des accouplements de Shiva.

Mais on lira plus loin qu'il y a d'autres ressemblances entre le Shivaïsme et les rites de Changy.

Il y a encore plus que tout cela.

Devant ce spectacle, pour si détérioré soit-il par un mimétisme plus ou moins inconsciemment imposé ou subi, venant du Christianisme voisin, comment ne pas penser aux lignes de Keyserling écrites tandis qu'il assistait, invité par les Brahmanes, au culte hindou : « Quand on leur dit (aux Hindous) qu'un certain Mantra est Dévata (c'est-à-dire qu'une certaine association de sons représente le corps réel de la divinité), que l'évocation d'images déterminées dans un ordre déterminé crée effectivement la réalité envisagée, que les formules magiques ont une efficacité certaine, et que les exercices spirituels sont capables de transformer l'âme, ils peuvent non seulement le croire, mais le comprendre... » « ...l'important, c'est que cela soit su par des gens si simples. Ce ne sont pas des penseurs, des intelligences ; ils sont hors d'état de pouvoir, en esprit, vivre par avance une réalité quelconque » (1).

Si l'on médite sur l'attitude des Hindous, tandis qu'ils assistent, à l'intérieur de la chapelle de Changy, au culte de Maliémin, c'est aux conclusions de Keyserling que l'on en vient.

Dans un ordre d'idées tout différent, certes, mais qu'il faut évoquer, le fait qu'il y a deux ans, un prêtre de ce même Changy fut convaincu d'avoir sexuellement initié une douzaine de toutes jeunes fillettes hindoues, cela ne rejoint-il pas l'esprit (dont la loi française n'eut cure) du culte shivaïste des Hindous de Madoura, pour lesquels l'acte sexuel est considéré comme saint, comme le symbole divin de la nature, et qui procèdent dans le temple à l'exhibition d'accouplements ?

N'oublions pas non plus que nos Hindous provenaient de Calcutta, dans le Bengale, d'où le Bouddhisme avait été chassé depuis longtemps par le Shivaïsme (Grousset) et de Pondichéry justement proche de cette Madoura, dédiée au Shivaïsme, et dont Keyserling disait : « Madoura, c'est l'extase de la chair, l'apothéose du lingam, c'est la fécondité ».

Et ces quatre bras de Maliémin ne ressemblent-ils pas aux innombrables bras du Krishna de l'art dravidique ? ou à ceux de Shiva, ce Shiva qui est souvent représenté avec quatre bras disposés comme ceux de Maliémin ? (2). Il n'existe pas de Bouddha polymérique, et l'iconographie de Grousset l'atteste (3).

Et le culte de Maliémin de Changy, qui s'accommode du culte de Kalimai, vénéré à Saint-François, et aussi du culte d'Ispérin, célébré à Blandinières, et encore du culte catholique, n'est-ce pas dans la note de l'effarant polythéisme des temples hindous ?

Tout cela, c'est donc un Brahmano-Indouisme plus ou moins altéré ; bien que redescendu ici aux rites des Dravidiens par bien des aspects, ce culte ne s'en oppose pas moins, par toutes les manifestations que nous

(1) Comte Hermann de Keyserling, *Op. cit.*, T. 1.

(2) Daniélou (Alain). *op. cit.* et Grousset (René), *op. cit.*

(3) Grousset (René), *op. cit.*

venons d'étudier, au monothéisme de l'Islam, d'Israël ou du Christianisme, autant qu'à l'athéisme théorique du Bouddhisme.

Il ne s'y était pas trompé ce prêtre qui écrivait, tandis qu'il était le curé d'une paroisse guadeloupéenne riche d'Hindous : «... même le pèlerinage de Changy, à Capesterre, qui pourrait évoquer celui de Bénarès... » (1), Bénarès, qui est située dans l'Aoudhe, proche de Calcutta, Bénarès la Sainte consacrée à Shiva, le Dieu de la Gorge noire et où l'Inde entière va en pèlerinage, où vont souvent Musulmans et Bouddhistes, comme j'ai vu, à Changy, s'agenouiller et prier des Noirs catholiques.

Pourquoi, en dernière question, ces Hindous ont-ils vu se détériorer leur religion au point de la rendre méconnaissable, ou presque ?

Conditions économiques ? Travail trop épuisant ? Fautes du capitalisme ? Ce sont là des clichés trop faciles ; la preuve en est au début de cette petite étude, dans l'exposé des conditions matérielles qu'ils ont trouvées ici, comparées à celles qu'ils venaient de quitter, conditions en tous points superposables à celles des Congolais immigrés à la même époque et pour les mêmes motifs. D'ailleurs, les Hindous de Guadeloupe, qui sont actuellement les plus détachés de leur culte originel, sont précisément ceux qui ignorent, de par leur profession, les mauvaises conditions économiques et le travail épuisant : professeurs, médecins, etc.

Il n'y a qu'une raison, bien simple et évidente : ces Intouchables, ces Parias sont partis sans prêtres, sans ces Brahmanes, tous gens de la première caste, noblesse hindoue, qui ne jugea pas opportun de déléguer quelques pasteurs, quelques missionnaires pour diriger spirituellement les Coolies émigrés.

Sans prêtres, nos Hindous de Guadeloupe en ont improvisé, dans leur besoin de religion ; leur situation est comparable à ce que serait celle de quelques dizaines de milliers de catholiques issus des hauts plateaux du Mexique et que l'on aurait transportés il y a cent ans au Thibet, sans le moindre prêtre : dès le début, il se fût certes improvisé, comme chez nos Hindous de Guadeloupe, des prêtres parmi eux, ignares, mais de bonne foi ; mais très vite leur ignorance du dogme et des vrais rites avec leur signification eût laissé, sinon fait dériver, leur catholicisme originel dans le sens des cultes voisins, par mimétisme et aussi sous le poids de la loi du nombre...

Ces Hindous n'auront plus rien, dans vingt ans, de ce qui leur reste de l'Indouisme shivaïste.

Mais, dans vingt ans, avec les préjugés raciaux dont Lasserre affirme qu'ils souffrent et qui entretient chez eux ce complexe d'infériorité qui les pousse à « échapper à la race des Coolies » en se métissant, combien restera-t-il de vrais « z'Indiens » ?

Aucun ; et c'est le curé de l'église voisine qui célébrera le culte de Changy, devenu pèlerinage catholique en l'honneur d'une Vierge Noire.

Dr N.

(1) In Lasserre : Cahiers d'Outre-Mer (Op. cit.).